

NDÉ

ESPAGNE

L'ÉPREUVE DE FORCE DES IN

L'unité nationale proclamée au lendemain des attentats de Barcelone n'était que de façade. Alors qu'un référendum doit se tenir, le 1^{er} octobre, sur l'avenir de la Catalogne, la tension entre le pouvoir central et les indépendantistes catalans n'a jamais été aussi forte.

PAR DIANE CAMBON, À MADRID

Cela devait être une manifestation dite « unitaire », sans slogan à l'exception de « No tinc por ! » (« Je n'ai pas peur ! »), en hommage aux victimes des attentats du 17 août, perpétrés sur les Ramblas de Barcelone et dans la station balnéaire de Cambrils. Cette marche historique, organisée dans la capitale catalane une semaine après les attaques, rassemblait les plus hautes autorités du pays, y compris le roi Felipe VI. Pour les indépendantistes catalans, ce fut l'occasion d'une démonstration de force. Des centaines de drapeaux séparatistes (*la Estelada*) flottaient au-dessus des têtes tout le long du cortège. Sur les pancartes des manifestants, on pouvait y lire des messages hostiles au chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, et au monarque. « *Tout le monde est libre de s'exprimer* », s'est contenté de commenter, le lendemain, le président catalan, Carles Puigdemont, conscient que le message indépendantiste s'était imposé par rapport à celui de l'unité politique. L'unité nationale n'aura ainsi duré que le temps des attentats. En réalité, la tension entre Madrid et Barcelone autour de la question indépendantiste est à son comble. Jamais auparavant, les séparatistes catalans n'avaient

été aussi proches de rompre avec l'administration espagnole.

Tout va se jouer en ce mois de septembre, avec comme échéance le 1^{er} octobre, jour où doit se tenir le référendum sur l'avenir de la Catalogne. Les autorités séparatistes qui gouvernent depuis 2012 cette région turbulente souhaitent organiser, malgré le veto de Madrid, une consultation ayant pour unique question : « *Voulez-vous que la Catalogne soit un Etat indépendant sous la forme d'une République ?* » Or, pour que les 7,5 millions de Catalans puissent se rendre aux urnes, le gouvernement souverainiste de Carles Puigdemont doit contourner plusieurs obstacles législatifs de taille. Il lui faut dans un premier temps approuver la loi sur le référendum d'autodétermination qui permet d'organiser le scrutin. Mais cette démarche entraînera immédiatement le recours de Madrid auprès de la Cour constitutionnelle. Aucune des 17 régions espagnoles, selon la Constitution de 1978, ne peut organiser un référendum d'autodétermination sans l'accord du Parlement central. « *Modifions la Constitution postfranquiste, les lois ne sont pas immuables* », rétorque-t-on à Barcelone. L'exécutif catalan se fonde sur les expériences du Québec (1995) et de l'Écosse (2004) pour défendre sa consultation. « *La Constitution canadienne ne prévoyait pas non plus la*

"LA ESTALADA" FLOTTE SUR LA RAMBLA

Le 26 août, une semaine après les attentats, les Barcelonais défilaient pour afficher leur détermination face au terrorisme. Au slogan unitaire des premiers jours, "No tinc por" ("Je n'ai pas peur"), se sont mêlées les revendications indépendantistes et les drapeaux séparatistes.



DÉPENDANTISTES CATALANS



possibilité d'un référendum d'indépendance, mais Ottawa a pourtant laissé faire, tout comme Londres avec l'Ecosse », assure un séparatiste de la première heure, Oriol Junqueras, numéro deux de l'exécutif catalan. Et de poursuivre avec véhémence : « Il n'est plus acceptable que le pouvoir central empêche de façon répétée les citoyens de Catalogne d'exercer leur droit fondamental à choisir leur appartenance à une nation ou à une autre. »

LA "LOI DE LA RUPTURE"

Convaincu que le référendum aura lieu malgré l'interdiction de la justice, le gouvernement catalan se projette au-delà du 1^{er} octobre. En cas de victoire du oui, les autorités régionales ont prévu d'appliquer la loi dite de « transition juridique et fondatrice de la République ». Ce texte de 89 articles, qui vient d'être présenté au Parlement par la coalition au pouvoir Junts pel Si (« Ensemble pour le oui », à l'indépendance) et la formation anticapitaliste de gauche CUP, devrait être approuvé par le gouvernement catalan avant le 1^{er} octobre. Mais Madrid a déjà averti qu'il saisirait aussitôt la Cour constitutionnelle et ferait suspendre le texte dans la foulée. Pour échapper aux obstacles judiciaires, l'exécutif de Puigdemont pourrait alors opter pour le décret-loi, qui ne nécessite pas l'approbation du Parlement pour intégrer le corpus législatif.

Cette « loi de la rupture » entend définir le cadre légal de la déconnexion vis-à-vis du reste de l'Espagne durant la période de transition vers l'indépendance. Autrement dit, assurer le bon fonctionnement de la justice, la santé, l'éducation et la sécurité, jusqu'à la création de la nouvelle Constitution catalane. « Cette loi prévaudra sur les autres »

normes, elle est au-dessus de la Constitution espagnole », explique l'élu Jordi Orobitz. Elle stipule, par exemple, que la Catalogne exercera le contrôle de ses frontières terrestres, maritimes et aériennes avec ses propres services douaniers. On y apprend également que les Catalans pourront conserver la double nationalité espagnole. Enfin, le texte prévoit l'amnistie pour les personnes mises en cause par la justice pour leur participation au processus séparatiste et la convocation d'élections six mois après le référendum. « On est en plein délire, ce texte ne prend en compte ni le problème de la dette, ni les questions de Schengen ou de la monnaie unique », s'insurge le professeur de droit administratif Francisco Sosa Wagner. Et d'ajouter : « Sans Madrid, la Catalogne est incapable d'assumer le paiement des retraites, de la sécurité sociale de ses habitants et de la majorité des fonctionnaires. »

VERS UNE RENÉGOCIATION ?

Pour d'autres experts, comme le politologue Antonio Elorza, Carles Puigdemont et les siens pratiqueraient une sorte de « chantage à l'indépendance ». Si le référendum ne pouvait avoir lieu, a menacé l'exécutif barcelonais, le Parlement (le Parlement autonome) déclarerait la sécession de manière unilatérale. « Ce que je crois, estime Antonio Elorza, c'est que les séparatistes poussent la confrontation au maximum, pour obliger Madrid à réagir par la force, et apparaître ainsi comme les martyrs d'une cause juste. » Ou bien, affirment d'autres, pour forcer l'exécutif central à une renégociation des compétences de la région catalane, à commencer par une pleine souveraineté fiscale, à l'image de celle dont jouissent le Pays basque et la Navarre.

Car l'une des principales causes du malaise entre Barcelone et Madrid est bien de nature fiscale. Les Catalans estiment qu'ils versent à l'Etat espagnol bien plus qu'ils ne reçoivent. Un sentiment qui s'est exacerbé avec la crise économique. Le manque à gagner pour la Catalogne, région la



CARLES PUIGDEMONT ET MARIANO RAJOY

La tension ne faiblit pas entre le président de la région autonome de Catalogne et le Premier ministre espagnol. Ici, le 20 août, à Barcelone, lors d'une cérémonie en mémoire des victimes des attentats.

plus dynamique, assurant 20 % du PIB national, s'élèverait à 16 milliards d'euros par an selon les calculs des partisans de la sécession. Madrid réduit ce chiffre de moitié. « Au-delà des querelles de chiffres, les habitants de Catalogne ont le sentiment de ne pas être traités équitablement par le gouvernement central espagnol », estime le politologue Josep Ramoneda. Ce sentiment s'est accru lorsqu'en 2010 la Cour constitutionnelle a réduit à néant le statut d'autonomie adopté quatre ans plus tôt par le Parlement catalan et validé pourtant par le celui de Madrid. « Cette décision juridique commanditée par le gouvernement central a été le déclic du réveil indépendantiste », assure Ramoneda.

Dans la foulée de cette décision, une énorme manifestation de colère a parcouru les rues de Barcelone, où pour la première fois les nationalistes modérés, alliés dans le passé du gouvernement central à la Chambre des députés de Madrid, se sont rebelles contre le diktat du pouvoir central. Cette révolte sera relayée par un large éventail de la population. Car, à la différence du Québec ou de l'Ecosse, le mouvement sépara-

tiste catalan puise sa force dans un militantisme actif issu de toutes les origines sociales de la société civile. C'est cette singularité qui a permis la naissance de l'Assemblée nationale catalane (ANC), un mouvement citoyen transversal (presque toutes les professions y sont représentées), sans affiliation politique catalane précise. « Sans nous, cela fait longtemps que la flamme indépendantiste serait retombée. Nous sommes un moteur pour les hommes politiques », assure un membre de l'ANC.

TOLÉRANCE ZÉRO

En 2012, lors de la Diada, la fête nationale du 11 septembre, l'ANC organise une immense marche pour l'indépendance. Face à cette ferveur séparatiste et en pleine morosité économique (25 % de chômage), le président régional nationaliste modéré, Artur Mas, adopte le discours indépendantiste et promet la tenue d'un référendum. Il faudra attendre novembre 2014 pour qu'il réussisse à organiser en sous-main une consultation, qui aura lieu dans les écoles et les collèges. Madrid laisse faire, ôtant de l'importance à cette consultation de toute façon illégale. Résultat : 35 % de participation et 80,7 % de oui. La justice espagnole avait alors exigé d'Artur Mas qu'il fasse enlever les urnes et lui, au nom « du droit de décider du peuple catalan », s'y était opposé. Il a été condamné en mars dernier par la Cour constitutionnelle à deux ans d'inéligibilité pour désobéissance.

Cette fois, le pouvoir central a averti qu'il appliquerait la « tolérance zéro ». « Le référendum du 1^{er} octobre n'aura tout simplement pas lieu », a assuré Soroya Sainz, le numéro deux du gouvernement conservateur. Certes, toute la Catalogne n'obéit pas à la lame de fond indépendantiste. La société catalane est elle-même profondément divisée : 48,5 % des Catalans sont contre la sécession, 44,3 % pour, selon un récent sondage d'un institut dépendant du gouvernement régional. Mais une très large majorité, près de 80 %, aimerait trancher la question par un référendum, n'en déplaise à Madrid. ■ D.C.

“LES SÉPARATISTES POUSSENT LA CONFRONTATION AU MAXIMUM, POUR OBLIGER MADRID À RÉAGIR PAR LA FORCE.”
ANTONIO ELORZA, POLITOLOGUE